



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## météorologie

Question écrite n° 74477

### Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'avenir de la station météo de Bergerac. En effet, il semblerait que, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), la fermeture de cette station soit envisagée au profit de celle d'Agen. Pourtant, les événements climatiques de ces jours derniers ont démontré toute la pertinence du maintien d'une station météorologique au coeur du territoire interdépartemental Dordogne-Lot-et-Garonne puisque cette station a en effet multiplié les messages de prévention et d'alerte auprès des autorités et des services publics locaux permettant une anticipation des dispositifs de surveillance et de suivi. De plus, il est important de préciser que cette station météo est située sur l'aéroport de Bergerac qui reçoit chaque année plus de 300 000 passagers ce qui accroît la pertinence de cette localisation et sa légitimité. À plusieurs reprises, le maire de Bergerac a interpellé les services de l'État afin d'affirmer son engagement pour la sauvegarde de ce site. Déjà touchée par la restructuration des sites militaro-industriels (ESCAT, SNPE), Bergerac a plus que jamais besoin de ce service public et des emplois qui y sont rattachés. Les Bergeracois souhaitent le maintien de ce service de proximité, en particulier les agriculteurs et les viticulteurs, pour qui cette activité météorologique s'avère vitale. Aussi, il aimerait connaître les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour assurer la sauvegarde de ce site essentiel pour la région.

### Texte de la réponse

Dans le cadre de la réorganisation de l'implantation territoriale de Météo-France, la fermeture du centre départemental de Bergerac doit intervenir en 2013. Le plan stratégique et le contrat d'objectifs et de performance de Météo-France prévoient en effet un resserrement de l'organisation territoriale de cet établissement, selon un calendrier très progressif, entre 2012 et 2017. Une information des personnels et des élus sur la liste des sites concernés trois années à l'avance et une liste prévisionnelle de sites proposés à la fermeture à une échéance de quatre ans seront présentées à la même occasion pour être confirmées ou amendées. Le nouveau réseau territorial préservera l'excellence scientifique et technique acquise sur le plan national et international par Météo-France, notamment en matière de prévision numérique du temps et de modélisation du climat, lui permettant de mieux répondre, par une offre de services élargie et plus efficace, aux attentes des pouvoirs publics, de la société civile et des partenaires économiques, en particulier en matière de prévision et de prévention des risques pour la sécurité des personnes et des biens. Cette réorganisation de l'implantation territoriale de Météo-France, initiée à la suite d'une décision du conseil de modernisation des politiques publiques de décembre 2007, répond également aux recommandations formulées par la Cour des comptes et reprises par les commissions des finances du Sénat et de l'Assemblée nationale. Il faut souligner qu'à terme, en dépit de la réduction du nombre des implantations prévues, qui passeront de 108 à 55, Météo-France conservera le réseau de proximité le plus dense d'Europe, avec sept centres interrégionaux, une vingtaine de centres spécialisés et trente centres territoriaux, dont chacun assurera en moyenne le suivi de trois départements. Par ailleurs, les informations météorologiques en direction du grand public comme des acteurs et

partenaires privés et publics concernés empruntent aujourd'hui essentiellement des voies d'accès à distance, via le kiosque téléphonique, la messagerie électronique et l'accès au site Internet de Météo-France, voire des sites dédiés (sites extranet), aux côtés des médias locaux et nationaux (presse écrite et audiovisuelle). La notion de service public de proximité dans ce domaine doit ainsi être appréciée à l'aune, non seulement des progrès technologiques dans le champ de la météorologie, mais aussi des changements dans les modes de communication. Le Gouvernement s'est par ailleurs efforcé de veiller à ce que Météo-France conduise l'évolution nécessaire de son organisation territoriale dans des conditions exemplaires au regard de ses obligations en tant qu'établissement public. L'évolution des métiers et des techniques de la météorologie rend possible une telle mutation, sans affecter la qualité des services rendus, notamment grâce à l'accroissement de la précision des prévisions et à la garantie de la réactivité nécessaire pour répondre aux situations d'urgence, au travers de l'acquisition de nouveaux matériels et de la mise en place de nouvelles organisations et procédures. D'un point de vue technique, la qualité locale de la prévision ne repose pas tant sur le niveau de sa réalisation, en l'occurrence, par des structures locales, que sur les progrès techniques et sur les investissements effectués, en matière d'observation et de modélisation numérique et de formation des personnels. Concrètement, la prévision amont, c'est-à-dire la prévision générale, sera réalisée aux niveaux national et interrégional. Pour le département de la Dordogne, elle sera effectuée, 24 heures sur 24, par les prévisionnistes travaillant au sein du centre interrégional de Bordeaux et chargés d'adapter la prévision nationale, en tant que spécialistes d'un domaine météorologique qui couvre les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, et qui présente une bonne cohérence géographique et climatologique. Cette prévision sera ensuite adaptée, au sein de centres territoriaux, afin de répondre aux besoins des divers utilisateurs (sécurité civile, acteurs économiques, notamment dans le secteur agricole, organes d'information) et des partenaires de Météo-France (EDF, SNCF, etc.) et de leur fournir les outils adéquats d'aide à la décision. Ainsi, les activités du centre départemental de Bergerac seront-elles reprises par le centre météorologique territorial d'Agen (Lot-et-Garonne). Ce choix permet d'équilibrer la présence de Météo-France sur l'ensemble de la zone géographique Aquitaine et Midi-Pyrénées, grâce à une installation dans une ville préfecture, qui occupe une position centrale par rapport aux autres implantations. L'impact des fermetures de ce centre sera en outre limité, puisque, compte tenu des mutations déjà envisagées par les agents et des départs à la retraite, la fermeture du centre de Bergerac ne devrait entraîner une mobilité géographique que pour trois agents, en direction desquels Météo-France a mis en place un accompagnement individuel, pour construire avec chacun d'eux un projet personnel et professionnel adapté, si possible au sein de l'établissement. Cette nouvelle organisation permettra à Météo-France de continuer à offrir un service public de qualité à tous nos concitoyens et de poursuivre avec efficacité sa mission d'appui à la puissance publique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Germinal Peiro](#)

**Circonscription :** Dordogne (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74477

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 mars 2010, page 3227

**Réponse publiée le :** 19 octobre 2010, page 11413